# RAPPORT D'ACTIVITES 219



Soutenir au quotidien Rassembler au pluriel



# Fédération de CISP Membre de l'Interfédé

Rue Henri Lecocq 47 – 5000 Namur Tél: 081 24 01 90 – Fax: 081 24 01 96 CISP Visitez notre site www.aleap.be



# **SOMMAIRE**

Introduction				
1.	Aleap en 2019			
	1.1.	Photographie	4	
	1.2.	Faits marquants	6	
	1.2.1.	La vie d'ALEAP	6	
		Fin d'un Gouvernement – début d'un nouveau : deux climats d'une même année		
2.	Activités internes			
	2.1.	Actions d'appui et de soutien technique, administratif et juridique	9	
	2.1.1.	L'outil stagiaire GSAO	9	
		GT 20 ans - GT Directeurs		
	2.1.3.	GT Veille politique	10	
	2.1.4.	Accompagnement - soutien des centres	10	
	2.1.5.	Appui au niveau juridique	12	
	2.1.6.	GT ILI, PMTIC, Mobilité	12	
	2.2.	Actions socio-pédagogiques	14	
	221	Appui des centres au niveau socio-pédagogique	14	
		GT Socio pédagogique		
		AG thématique et festive		
	2.3.	Communication de l'information		
		Notes d'actualité et d'information		
	2.3.2.	Site internet d'Aleap et Newsletter	17	
3.	Activités externes			
	3.1.	Interfédé	18	
	211	GT Politique Interfédé	10	
		Commission pédagogique et GT pédagogique		
		L'ESSOR		
		GT Communication IF		
		Suite des travaux sur l'orientation		
		Suite des travaux sur la Validation des compétences et GT Construction		
		Analyses et études		
	3.2.	Commission d'agrément (Commission CISP)	23	
	3.3.	Economie Sociale	23	
	3.4.	Projets et activités spécifiques – Projet européen INTERREG VISES	24	
	3.5.	Relations partenariales Formation – Insertion		
		·		
		Forem : Contrats de coopération et Concertation Forem/IF		
	3.5.2.	Les Plateformes CISP et les Bassins de vie	26	
	3.6.	Concertation Sociale	26	
,	Davana	ativos 2020	20	

# Introduction

### 2019 ... entre le chaud et le froid.

Le froid.

« On ne peut pas faire entendre un âne qui est sourd ». Vieille expression de mon grand-père qui s'applique à la lettre en ce début d'année. Comme annoncé fin 2018, notre Ministre de tutelle reste sourd aux revendications du secteur, à ses spécificités. N'épiloguons pas cela n'en vaut vraiment pas la peine. Il nous aura fallu arriver à la grève en réaction à ses menaces de non-versement des subventions. Il n'aura plié que contraint et forcé.

Vivement les élections et la perspective d'un changement de majorité ou de Ministre.

Le chaud.

Nouveau Gouvernement, nouvelle Ministre. Ah enfin, on nous écoute, on nous respecte. Rapidement notre Ministre prend la mesure des difficultés évoquées par le secteur tant pour le Guide des dépenses éligibles que pour l'AGW-CISP. Nous sommes rapidement reçus par le Cabinet pour évoquer les problématiques et la révision des décisions prises sous la précédente législature. La Ministre nous fait le plaisir d'assister à notre Assemblée thématique et festive, le discours se veut rassurant. L'espoir renaît. La réelle concertation peut reprendre.

Voilà très résumé pour l'externe.

A l'interne, la fédération continue son bonhomme de chemin ; tant l'équipe, la direction que moi-même avons trouvé nos marques, l'ambiance de travail est excellente. Ceci nous permet, suite à la rencontre de quasi la totalité d'entre vous, de valider un nouveau plan d'action pour la période 2019-2022, de voir le ré agrément pour 6 ans de nos centres agréés 2 ans, d'accueillir de nouveaux membres sensibles à l'expertise de la fédération, de mener à bien le projet VISES. Mais aussi de préparer dans la sérénité le futur départ de Dan.

Ce n'est bien entendu pas que cela, vous trouverez dans ce rapport les détails de l'ensemble des actions réalisées par la fédération.

Vous me permettrez de finir cette introduction en remerciant l'équipe, Ann, les administrateurs et bien sûr vous pour la qualité du travail réalisé au cours de cette année.

Frédéric Andrien, Président

Celui qui a traversé le gué sait combien la rivière est profonde.

Proverbe basque

# 1. Aleap en 2019

# 1.1. Photographie

Les membres d'Aleap -En mai 2019, l'asbl CADRECI, CISP DéFI située à Tubize, a rejoint la fédération. Ce qui porte le nombre de membres à 33 CISP et représente 17 EFT¹ et 20 DéFI², puisque 4 d'entre eux sont à la fois EFT et DéFI. Ces 33 centres sont disséminés sur tout le territoire de la Wallonie et proposent de nombreuses filières de formation telles que le bâtiment, la menuiserie, les parcs et jardins, les travaux forestiers, l'aide et soins aux personnes, le nettoyage, les métiers de l'alimentation, la bureautique, la vente, la couture, l'informatique, la garde d'enfants, l'orientation, le français langue étrangère, la remise à niveau, ...

En 2019, ces 33 centres employaient plus de 600 personnes qui ont encadré 3200 stagiaires pour un total de 1 314 349 heures de formation agréées.

En janvier 2019, SAFSB-Créaform absorbait l'asbl Structure située à la Hestre et l'asbl Créasol devenait STEP METIERS en septembre 2019.

*L'Assemblée générale d'Aleap,* composée de tous les membres, s'est réunie cinq fois en 2019, sans compter la journée thématique et festive organisée le vendredi 11 octobre sur le site de Monceau-Fontaines et qui a rassemblé quelque 250 personnes.

Outre les aspects règlementaires qui sont du ressort de l'AG (admission de nouveaux membres, approbation des comptes et du rapport d'activités, ...), les AG représentent des moments importants dans la vie de la fédération. Les membres s'y rencontrent pour traiter des questions qui concernent directement leurs centres ou l'ensemble du secteur et débattent des thèmes d'actualité et de fond tels que le décret CISP et les arrêtés, les subventions, le statut du stagiaire, la réglementation concernant les aides à l'emploi, le Contrat de coopération, le Commission paritaire 329.02, les relations partenariales, la Commission d'agrément, le déroulement des activités de l'équipe à Namur, la formation des formateurs, l'aspect pédagogique des formations CISP, ....

Le Conseil d'administration porte la responsabilité pour l'ensemble de la gestion de la fédération et, à ce titre, détermine les objectifs et encadre le travail le travail de l'équipe. Aussi, le CA prépare les assemblées et veille au bon fonctionnement de la fédération, tant dans ses activités internes que dans ses relations externes. En 2019, le CA s'est réuni 7 fois en faisant, pour chaque réunion, le déplacement dans un centre d'un des administrateurs/trices.

L'équipe d'Aleap: En 2019, l'équipe n'a pas pu être au complet toute l'année. Fin de l'année, elle se composait de 6 personnes (5,4 ETP) dont 5 personnes présentes et une malade: Ann Paquet (Directrice), Dan Wendorf (Coordinateur – Chargé de missions), Véronique Dupont (Chargée de missions), Françoise Oger (Chargée de missions techniques et assistante administrative), Juliette Villez (Chargée de missions) et Bernadette Gilon (Assistante administrative) remplacée durant 2 mois par Sophie Van Vlaenderen.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> EFT : Entreprise de Formation par le Travail, régi par Décret CISP

4

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>DéFI : Démarches de Formation pour l'Insertion, régi par le Décret CISP

# Liste des membres au 31/12/2019

ACCUEIL ET PROMOTION DES IMMIGRES (DEFI)	ESSOR (EFT)
AIDE SOCIALE AUX JUSTICIABLES (DEFI)	FORMA (EFT)
APIDES (EFT)	GABS (DEFI)
AVANTI (DEFI)	LE GERMOIR (EFT)
LE BRIC (EFT)	INITIATIVE FORMATION INSERTION (DEFI)
CADRECI (DEFI)	ISOCELE (EFT)
CAP TERRE (EFT)	JEFAR (EFT et DEFI)
CENTRE DE DEVELOPPEMENT RURAL (DEFI)	MICROBUS (DEFI)
CENSE EQUI'VOC (DEFI)	LE MIROIR VAGABOND (DEFI)
CHARLEMAGNE (EFT)	PRODUITS ET MARCHES DU PAYS (EFT)
COLLECTIF DES FEMMES (DEFI)	LE PONT (EFT)
CRABE (EFT et DEFI)	QUELQUE CHOSE A FAIRE (EFT)
CREAFORM - ASBL SAFSB (DEFI)	SOLIDARITE EMPLOI LOGEMENT (DEFI)
CYNORHODON (EFT)	SOFFT - ASBL CVFE (DEFI)
EDIT (DEFI)	STEP METIERS -anciennement CREASOL (EFT et DEFI)
EVA (DEFI)	LA TOUPIE (EFT)
ESPACES (EFT et DEFI)	



Pour plus de renseignements, nous vous invitons à visiter le site <u>www.aleap.be</u>

# 1.2. Faits marguants

### 1.2.1. La vie d'ALEAP

### Validation du nouveau plan d'action d'ALEAP

Il s'agit du plan d'action pour la période 2019-2022, afin d'être en cohérence avec la période d'agrément des centres.

Ce plan est construit autour de 2 finalités : « soutenir la lutte contre l'exclusion sociale » et « promouvoir le droit à la formation pour tous » (au lieu de « promouvoir les valeurs de l'économie sociale », de l'ancien plan d'action). En effet, la promotion des valeurs de l'ES fait partie de notre méthodologie de travail et de fonctionnement, de manière transversale par rapport à toutes nos actions ; alors que les finalités sont plutôt la lutte contre l'exclusion et le droit à la formation.

Les 5 objectifs (axes) du Plan d'Action 2019-2022 sont :

- Anticiper Défendre Représenter : en investissant des lieux stratégiques de défense et de valorisation des publics, des méthodologies et des actions CISP.
- Innover Soutenir Développer : en appuyant le développement et en mettant en place des groupes de travail spécifiques issus des réalités des CISP et permettant d'accompagner l'évolution des centres dans leur environnement.
- Informer Communiquer : en utilisant tous les canaux de communication appropriés pour soutenir la communication interne et externe.
- Conseiller Accompagner : en déployant des actions et des outils qui concernent les CISP et leur environnement proche (secteurs connexes) et en investissant des lieux prioritaires pour les centres et leur évolution.
- Regrouper Mutualiser : en créant des outils et en investissant des lieux et des groupes permettant les interconnexions et les échanges.

Dans les axes de travail mis en avant par les membres, ont été soulignés l'importance d'une attention particulière à apporter à l'application des nouveaux arrêtés (CISP et Guide des dépenses), les pistes de mutualisations possibles, le renforcement de la communication d'ALEAP tant interne qu'externe, l'anticipation de la réflexion sur les enjeux sociétaux et environnementaux, ainsi que les enjeux pour les EFT.

# Renouvellement d'agrément et nouveau centre

Nos membres qui étaient agréés pour une période de 2 ans (2017-2018) ont vu leur dossier de demande de réagrément validée et leur agrément confirmé pour une période de 6 ans. Il s'agit de La Toupie, Crabe, Cap Terre et Cense Equi'voc

Nous avons également accueilli un nouveau membre en 2019 : CADRECI, asbl agréée DéFI à Tubize.

# L'équipe

En 2019, Aleap a tenté de remplacer sur une longue période un membre de son équipe, malade. Sophie Van Vlaenderen a complété l'équipe durant 2 mois avant de voler vers d'autres cieux ; ce qui a mené à une nouvelle procédure de recrutement non clôturée en fin d'année.

En toute fin d'année, c'est-à-dire à Noël, l'équipe a appris que finalement Dan Wendorf serait pensionné dès le 1 janvier 2020...il s'agira de rebondir au plus vite à l'aube de 2020.

### L'AG thématique et festive

L'AG représente depuis plus de 15 ans un moment très particulier de la vie de notre fédération. Un moment de partages et d'échanges de savoirs mais aussi un temps de convivialité important. Cette année, après une période politiquement stressante, notre AG thématique a été relevée de la présence de notre nouvelle Ministre de tutelle : Christie Morreale. Son discours d'introduction a eu un effet rassurant et porteur d'espoir pour les CISP et leurs travailleurs dont l'angoisse avait été exacerbée sous la précédente législature. Sa prise de parole a symbolisé le retour à un dialogue possible avec nos représentants politiques et la reconnaissance de l'importance du travail de notre secteur particulièrement orienté vers l'accompagnement des personnes les plus fragilisées.

# Fin du projet VISES

Aleap est engagée dans ce projet INTERREG depuis 2016 et jusqu'à fin 2019. Cette recherche-action avait pour but de mettre en évidence des indicateurs qui démontrent l'impact social des actions des entreprises sociales.

5 membres d'Aleap : Espaces, Forma, Le Germoir, IFI et Crabe ont participé à la recherche-action depuis son lancement en tant « qu'entreprise-testeuse ». À partir d'avril 2019 l'essaimage du projet a commencé en externe (diffusion/valorisation des résultats notamment auprès de politiques, administrations, financeurs privés) et en interne, essaimage vers d'autres entreprises d'économie sociale - dont d'autres CISP, afin qu'elles rejoignent la démarche. 6 centres d'ALEAP ont donc poursuivi l'aventure (CHARLEMAGNE, QCAF, ESSOR, CREAFORM, GABS et SEL) qui ne sera pas terminée avec la fin du projet financé.

# 1.2.2. Fin d'un Gouvernement - début d'un nouveau : deux climats d'une même année

Cette année a encore connu des périodes jamais rencontrées au niveau de la non concertation entre le politique et le secteur des CISP. En effet, les relations - saupoudrées d'une absence totale de dialogue et de compréhension - entre le secteur et le Ministre Pierre-Yves Jeholet ont encore émaillé tout le premier semestre 2019. Les projets d'arrêtés, modifiant l'Arrêté d'application du Décret CISP et un arrêté balisant le cadre des Dépenses éligibles, arrivés sur la table, sans crier gare, dans la 2è partie de 2018, ont continué leur bonhomme de chemin sans concertation, pour finalement être votés au printemps pour une entrée en vigueur quasi immédiate entre mai et juillet 2019. L'Interfédération n'a eu de cesse de tenter de faire entendre nos critiques et propositions relatives à ces 2 projets. Sans succès. Au point, sous une pression intense, de devoir accepter le passage en 3è lecture au prix d'avancées minimes permettant à tout le moins de limiter des difficultés plus grandes encore pour les CISP.

Ces petits compromis acquis dans un climat de négociations extrêmement difficile, n'ont pourtant pas apaisé le regard du ministre de tutelle sur le secteur ; au point de nous mener à une mobilisation sans précédent le 26 juin 2019, alors que le ministre menaçait de ne pas payer les subventions aux CISP qui refusaient en bloc de signer un Contrat de coopération avec le Forem. Ce Contrat de coopération qui se voyait réformé dans un contexte où le Forem envisageait de créer un « dossier unique » digital pour le suivi des demandeurs d'emploi. Ici aussi, peu de cas a été fait des balises mises en avant par le secteur pour garantir un accompagnement respectueux des personnes, prenant en compte les plus fragilisées en veillant à ne pas accentuer la fracture sociale et numérique et visant à assurer un partenariat égalitaire entre le Forem et les opérateurs.

Cette mobilisation sans faille du secteur a permis de rallier tous les partis politiques jusqu'au Parlement au point qu'au terme de cette matinée estivale et mouvementée du 26 juin, le Ministre Jeholet a dû lâcher

prise et les versements des subventions ont été assurés dans les temps et la signature du Contrat de coopération suspendue.

Le second semestre animé par la mise en place du nouveau gouvernement à l'issue des élections régionales de mai, a connu peu de nouvelles inquiétudes mis à part la concrétisation des difficultés sur le terrain, en termes de gestion et de justification que révélait l'application des nouveaux arrêtés CISP et GDE. Aleap, au sein de l'Interfédé a donc étayé avec moult exemples les éléments concrets de difficultés d'application de ces arrêtés.

Eléments que le secteur a mis directement sur la table de la nouvelle Ministre de tutelle, Madame Christie Morreale, élue au sein du nouveau gouvernement socialiste-libéral-écolo.

Une nouvelle ère de concertation reprenait dans un climat apaisé, de dialogue et de volonté de travail dans le respect des acteurs et des demandeurs d'emploi.

# 2. Activités internes

# 2.1. Actions d'appui et de soutien technique, administratif et juridique

# 2.1.1. L'outil stagiaire GSAO

Comme chaque année, la version 2019 du GSAO a subi quelques améliorations et modifications.

Des améliorations ont été effectuées principalement pour faciliter l'utilisation du logiciel, la navigation dans celui-ci, l'établissement des documents, .... Les modifications portent essentiellement sur des adaptations en fonction des demandes de l'Administration pour le RA RW comme :

- L'ajout d'un onglet « DONNEES ENTREPRISES STAGES » permettant d'encoder les lieux de stage et de les additionner pour remplir l'annexe 5 Stages et collaborations ;
- L'ajout d'un onglet « DONNEES ACCUEIL » permettant de renseigner et d'additionner les candidats stagiaires accueillis en séances d'infos et les suites données ;
- L'ajout de l'annexe 5 Stages et collaborations reprenant le nombre de stages d'acculturation, de stages de formation professionnelle, le nombre de stagiaires ayant effectué un ou plusieurs stages et la moyenne d'heures ;
- L'ajout dans les onglets stagiaires, d'un tableau permettant l'encodage des différents stages du stagiaire pour remplir l'annexe 5 Stages et collaborations ;
- La modification, dans les onglets stagiaires, de la colonne « Absences avec justificatifs » la colonne a été scindée en 2 colonnes distinctes, une pour absence sous certificat médical et l'autre pour autres motifs de manière à générer au niveau des EP Forem la nomenclature adéquate pour 3 motifs d'absence : absence pour maladie, absence justifiée et absence injustifiée.
- Simplification de la procédure d'établissement des fiches de défraiements.

En 2019, 4 jours de formation étaient programmés en collaboration avec CAIPS, mais au vu du nombre d'inscriptions, 2 jours ont dû être ajoutés. Ces 6 jours de formation ont rassemblé une centaine de personnes dont 45 travailleurs d'Aleap et ont eu lieu à Namur, Liège et Charleroi au mois de janvier.

Parallèlement au GSAO « classique », Aleap a développé dans la continuité du projet VISES, une version plus spécifique du logiciel pour les centres testeurs. Au départ d'indicateurs quantitatifs (de 2 centres) résultant de la récolte et de l'analyse de leurs données, une adaptation du GSAO a été réalisée pour permettre d'identifier toute une série de données « sociales » et de produire des statistiques dans le but de mettre davantage en valeur le parcours des stagiaires que les résultats.

Face à une difficulté rencontrée avec les mises à jour de leur propre logiciel et sur base de l'avis de 4 de leurs centres qui utilisaient déjà le GSAO, la Fédération AID a décidé d'intégrer la liste des CISP utilisant le GSAO. Une convention a été signée avec ALEAP; ce qui a conduit à la formation de 11 centres des AID en juin et juillet 2019 et de 2 représentantes de la fédération qui pourront prendre le relais d'ALEAP sur le suivi des centres AID qui rencontreraient des soucis pratiques dans l'utilisation du GSAO au quotidien.

### 2.1.2. GT 20 ans - GT Directeurs

Le « GT 20 ans », nom derrière lequel se cache un GT de directions, est un groupe de travail où chacun et chacune des directions peut trouver un lieu de partage, de soutien et de conseil entre pairs, traitant des sujets spécifiques à la fonction de direction. Le GT est piloté par Ann Paquet et Marie-Paule Dellisse.

Durant l'année 2019, ce groupe s'est réuni 5 fois + 1 matinée de formation et a exploré les thèmes suivants :

- Analyse et enjeux pour nos centres du nouvel AGW CISP et de l'Arrêté « Guide des dépenses éligibles » et du décret « inspection ».
- Analyse et enjeux du projet de Contrat de coopération avec le Forem, y compris à la lumière du RGPD.
- Echanges sur la réforme APE pour les centres qui ont encore des APE.
- La nouvelle Loi sur les ASBL-Code des sociétés, le statut « associatif », le registre UBO, …, y compris une après-midi d'information sur les modifications statutaires, un temps d'accompagnement pratique à la mise en conformité des données du registre UBO, et une matinée de formation sur les modifications comptables liées à l'application du nouveau code des « sociétés ».
- Les actualités sociales et juridiques larges (Accords du non marchand, GRH, ...).

# 2.1.3. GT Veille politique

Ce groupe de travail se réunit à des périodes bien précises dans le but d'analyser, de préparer et de proposer des notes d'orientation politique à débattre et valider lors des AG réunissant les membres.

En 2019, ce GT était composé de 3 membres de l'AG (Véronique Herrent, Yvan Cnudde et Eric Paquet), 3 administrateurs (Frédéric Andrien, Stéphane Monard et Jacques Hocquet) et 2 membres de l'équipe (Ann Paquet et Dan Wendorf).

Ce groupe de Veille politique s'était réuni déjà fin 2018 et avant les élections régionales de mai 2019 pour proposer, en tout début 2019, à l'AG d'ALEAP de valider les points de revendications importants pour ALEAP. Ceux-ci ont permis d'alimenter le mémorandum sectoriel déposé par l'Interfédé.

Par la suite le groupe s'est de nouveau réuni à l'automne pour analyser la Déclaration de politique régionale (DPR) et ainsi alimenter les réflexions au sein de l'Interfédé.

Le groupe de Veille politique a aussi identifié plusieurs éléments qui semblent importants de creuser pour Aleap :

- La question du partage des matières entre les 3 familles politiques qui composent le gouvernement et le financement accordé à chaque matière pour vérifier comment le gouvernement va envisager l'augmentation de l'emploi dans le respect de la lutte contre la pauvreté.
- La place du modèle EFT à la croisée des chemins entre des politiques qui peuvent booster l'économique et la mise à l'emploi des demandeurs d'emploi les plus fragiles.
- La xème réforme du Forem, des possibilités d'appel via marchés publics...qui questionne sur les notions de sous-traitance et de partenariat.
- Les orientations en matières « d'emploi pour les plus fragilisés », les pistes d'innovations dont les CISP pourraient s'emparer dans divers secteurs couverts par différents portefeuilles ministériels.

# 2.1.4. Accompagnement - soutien des centres

# Appui sectoriel

Les actualités sectorielles, qu'elles soient législatives, administratives, relevant des Accords du Non Marchand, de la CP 329.02 etc., sont présentées en Assemblée générale. Elles font également l'objet

d'échanges, de réflexions, d'analyses qui permettent à ALEAP de défendre les positions de ses membres. Les principales actualités se retrouvent dans des fiches synthétiques qui sont mises en ligne sur le site internet d'Aleap ou sont résumées dans les newsletters génériques et politiques.

Cette année, ALEAP a traité de nombreuses thématiques dont particulièrement :

- La réforme et puis la mise en place du nouvel Arrêté d'application du Décret CISP et les enjeux pour les CISP.
- La mise en œuvre du nouvel arrêté relatif au Guide des dépenses éligibles.
- Les initiatives du Forem en matière de révision de l'accompagnement du demandeur d'emploi (Dossier Unique, révision du Contrat de coopération) finalement non abouties.
- La refonte de la réforme APE que le ministre Jeholet a toutefois laissé tomber avant l'été faute de majorité politique pour la voter. Cela permettait aussi de voir abandonner un projet de « décret insertion » qui proposait une restructuration assez drastique de l'offre de formation des demandeurs d'emploi.
- La finalisation des discussions autour des Accords du Non marchand qui voyait votée, notamment, une CCT relative à l'octroi d'une Prime de fin d'année supplémentaire dans le secteur mais pour laquelle les CISP ont obtenu une dérogation.
- Aleap a également traité avec ses membres et au sein de l'Interfédé, les questions relatives à la diminution du nombre de stagiaires, au turn-over de ceux-ci mais aussi à leur précarisation sociale.

# Appui technique - « Helpdesk »

Un travail mené par toute l'équipe d'Aleap et Marie-Paule Dellisse et qui concerne tous les appuis « au quotidien » via les nombreux coups de fils et courriels, voire consultations sur place dans les centres, sur tous les sujets réglementaires et techniques : statut stagiaires, gestion du personnel, dossier APE, etc. Car, si de nombreuses informations de base sont disponibles sur l'intranet d'Aleap, nombre de questions doivent être traitées au cas par cas. Soit parce qu'elles sont en lien avec l'actualité du secteur (comme la justification de subsides, le calcul des subventions, etc.), spécifiques au centre (comme une relecture de dossier d'appel à projets, un avis sur le budget) ou encore liées à une problématique partenariale (relations Forem, établissement de convention, etc.).

Pour les nouveaux « arrivants » ou pour les travailleurs qui le souhaitaient, Véronique Dupont et Juliette Villez ont animé un GT socio pédagogique afin de revenir sur les modifications apportées à l'AGW CISP aussi bien au niveau des obligations administratives que de suivi pédagogique et d'accompagnement social des stagiaires.

En effet, le décret CISP étant d'application depuis seulement 3 ans, l'arrêté CISP ayant été modifié en mai 2019 et le personnel des centres se renouvelant de manière importante, il semblait essentiel de proposer une mise à niveau.

Outre le service de « helpdesk » évoqué ci-dessus, l'équipe d'Aleap peut également travailler de manière plus personnalisée à la demande de la direction des centres ou lorsque l'équipe identifie un besoin d'accompagnement plus intense. Dans ces cas, Aleap propose toujours une convention d'accompagnement. Cette forme de conventionnement permet de mieux définir les attentes et les objectifs de l'accompagnement, de préciser ses étapes et sa durée, d'échanger sur la méthodologie de travail. Dans le cas d'accompagnement portant sur plusieurs jours de travail, il est souvent financé par le Fonds 4S.

### Appui spécifique – Fonds Venture Philanthropy

Les centres sont régulièrement à la recherche de moyens financiers. C'est pourquoi un « guide pratique », mis à jour en août 2018, est disponible pour aider au mieux les membres dans leurs recherches et contient une liste non-exhaustive de fonds. De plus la newsletter hebdomadaire de la fédération reprend les derniers appels à projet qui pourraient retenir l'attention les membres. Enfin, la fédération est à la disposition des centres pour les aider à chaque étape des recherches.

En 2019, un membre a obtenu un soutien du Fonds Venture Philanthropy, logé au sein de la Fondation Roi Baudouin, pour 3 ans. Ce centre souhaite optimiser son impact sociétal en explorant concrètement les perspectives d'emploi pour les personnes peu qualifiées dans le réseau des jardins et potagers collectifs et des « villes comestibles » en Belgique. Suite à un appel d'offres dont l'objet est d'accompagner et de coordonner l'ensemble du projet, Aleap a été sélectionné pour réaliser ces tâches. La rechercheétude est menée par le CES ULg et un comité d'accompagnement a été mis en place (lieu d'échanges et de discussions entre différents acteurs y prenant part dans le but d'apporter des pistes supplémentaires et des idées via les relais et réseaux de chacun). Ce comité s'est réuni à deux reprises en 2019 et plusieurs réunions se sont tenues entre le centre, le CES ULg et Aleap. Le comité a pu visiter durant une journée la « Fabrique de l'emploi » située à Loos et Tourcoing (France), entreprise à but d'emploi, dans le cadre du projet « Territoires Zéro Chômage de longue durée ».

# 2.1.5. Appui au niveau juridique

Marie-Paule Dellisse a continué à travailler pour Aleap en 2019 en tant que conseillère juridique externe de la fédération. Une convention a été signée entre Aleap et Marie-Paule pour baliser ce travail juridique. Concrètement, elle peut intervenir soit à la demande de la direction d'Aleap, soit d'un membre de l'équipe d'Aleap, soit d'une direction d'un centre membre de la fédération. Il s'agit principalement d'un travail en seconde ligne, pour soutenir la fédération dans les travaux relatifs aux législations régionale et fédérale (Décret CISP, Décret APE, réglementation INAMI, réglementation ONEM, aides à l'emploi, ...); ainsi que pour toute question liée à la législation sociale-législation du travail (obligations de l'employeur, règlement de travail, types de contrats, contentieux employeur/travailleur, etc., ...). Il faut aussi signaler en 2019 le travail important accompli relatif à l'utilisation du Registre UBO et l'entrée en application du nouveau Code des Sociétés et des Associations (CSA).

En 2019, la direction et le CA d'Aleap ont également demandé des conseils et des avis juridiques à Marie-Paule pour les soutenir dans la préparation du mémorandum et des notes de positionnement dans le cadre des élections de mai 2019 et la mise en place du nouveau GW.

L'appui au niveau juridique peut prendre la forme de notes circonstanciées, de mails ou d'entretiens téléphoniques; mais il passe aussi par l'organisation du GT Directeurs/GT 20 ans, où Marie-Paule accompagne Ann Paquet pour animer les réunions, qui traitent des sujets de première importance pour les directions des centres (voir le point 2.1.2 ci-dessus relatif au GT 20 ans/GT Directeurs).

## 2.1.6. GT ILI, PMTIC, Mobilité

### GT ILI

Au sein de la fédération, 11 asbl affiliées en qualité de CISP sont également investies dans le secteur de l'intégration en ayant soit un agrément ILI soit en bénéficiant d'une subvention facultative.

L'entrée en vigueur d'un nouveau décret relatif à l'intégration des personnes étrangères en 2018, la mise en place d'un comité d'accompagnement et de coordination avec désignation de représentants ainsi qu'une volonté ministérielle de pouvoir discuter avec une représentation/un porte-parole du secteur pour faciliter la concertation (plus de 200 opérateurs ILI en Wallonie) ont poussé les acteurs concernés à se rencontrer et à se concerter.

En 2019, de nombreuses réunions se sont tenues entre les CRI, ILI et fédérations puisqu'une multitude d'acteurs concernés est affiliée à différentes fédérations du secteur de l'insertion socioprofessionnelle, des services sociaux, etc. Les réalités rencontrées et les attentes/demandes relèvent de secteur, domaine, commission paritaire différentes avec des conséquences diverses.

Dans ce contexte, un comité de pilotage ILI (COPILI) a vu le jour sous forme d'association de fait qui tente de rassembler toutes les ILI sur le territoire wallon et qui se veut être un lieu d'écoute, de concertation, de proposition et de défense du secteur en construction.

Les membres d'Aleap concernés par cette thématique ont souhaité continuer à se réunir et à échanger dans un GT afin de suivre l'évolution des discussions autour de la création ou non d'une fédération ILI et de la nomination des opérateurs ILI au comité d'accompagnement et de coordination. En 2019, un seul GT s'est tenu mais de nombreux échanges écrits entre la fédération et les membres ont permis à Aleap de continuer à suivre et à accompagner la création de ce nouveau secteur.

Les GT ILI continueront à la demande des membres concernés en 2020.

### GT PMTIC et développement du numérique

Le GT PMTIC de l'Interfédération rassemble le coordinateur réseau de l'Interfédé et un travailleur de chaque fédération, dont Dan Wendorf pour Aleap. 6 membres d'Aleap ont un agrément PMTIC.

Le GT ne s'est pas rassemblé en 2019 mais le mémorandum PMTIC rédigé en 2018 en vue des élections régionales a été diffusé durant le premier semestre 2019.

Quant au développement du numérique en Wallonie, l'Interfédération a participé avec l'appui d'Aleap et de CAIPS à des réunions de réflexion sur l'avenir des dispositifs PMTIC et EPN organisées par le SPW. En y prenant part, le secteur des CISP a pu présenter ses actions en matière de numérique et a participé activement aux discussions et partagé ses réflexions avec divers acteurs présents. Un mémorandum commun sur l'inclusion numérique a été élaboré à destination des Ministres Borsus et Morreale.

### GT Mobilité

Ce GT s'organise depuis 2017 sous forme de Consortium intitulé « Mobilité pour tous ». Il s'agit d'un réseau informel intersectoriel de réflexion et d'action pour une meilleure mobilité, dont un meilleur accès au permis B, des personnes éloignées de l'emploi. Le groupe est à l'initiative de CAIPS via une conseillère permanente. Aleap prend part à cette concertation. Sa présence est assurée par Dan Wendorf, travailleur Aleap.

Le GT s'est réuni une seule fois en 2019. Le travail a été consacré au :

- Mémorandum 2019 du Consortium : rédaction finale et diffusion ;
- Points d'actualité : communiqué de presse sur la réforme 2018 du Permis B et accès au permis B des personnes étrangères avec prise de contact avec le Ministre de tutelle Di Antoni.

# 2.2. Actions socio-pédagogiques

# 2.2.1. Appui des centres au niveau socio-pédagogique

En 2019, les actions socio-pédagogiques concernent :

- L'accompagnement d'équipes ou de centres CISP autour de projets collectifs soutenus ou non par le Fonds 4S. Il s'agit, par exemple, de la recherche de formations; d'une participation à un projet pilote sur l'alimentation durable; d'une mise au vert autour de l'évaluation; du recrutement de travailleurs, par exemple d'un travailleur socio pédagogique et d'un assistant administratif: par exemple, un centre a fait appel à la fédération pour le recrutement de deux travailleurs au poste d'assistant administratif et financier et d'assistant social. Dans ce cadre, la fédération a travaillé avec le centre sur les descriptifs de fonction à partir des profils établis dans la CP 329 avant de réaliser les offres d'emploi et les recrutements; de la recherche, la construction, l'analyse d'outils (ROI, PIF, Charte pédagogique, projet pédagogique, ligne du temps, développement de projets, attestation de fin de formation, projets post-formation, bilan, modification des contenus de formation d'une filière, ..); du développement d'un projet commun sur la validation des compétences. Par la même occasion, il est utile d'établir des liens entre des centres qui rencontrent les mêmes besoins afin qu'ils mutualisent et échangent.
- Enfin, l'Interfédé ayant effectué un travail de correspondance entre les codes Cedefop et les Code Rome, nous avons donc validé ce travail en demandant aux centres de notre fédération de se positionner par rapport à la proposition de l'Interfédé qui leur était faite.
- Notons que le premier trimestre 2019 a été également consacré à achever le tour des centres qui avait débuté en 2018 et ce, afin d'élaborer le plan d'action de la fédération.
- Un travail de veille et de recherche de documentation systématique réalisé pour les centres.
   Cette mission se concrétise par l'envoi hebdomadaire d'une newsletter ainsi que le recueil de ressources ou documents à référencer sur l'intranet de manière à être directement accessibles.
   Les événements susceptibles d'intéresser les centres y sont également répertoriés. Des recherches sont également réalisées à la demande spécifique des centres.

Nous avons également proposé aux centres qui le souhaitaient de réaliser à titre consultatif un check-up de leurs dossiers stagiaires et de leurs outils pédagogiques, ceci afin de soutenir leur démarche et leur permettre de prendre un temps de réflexion pour alléger des procédures, être novateurs, ceci dans le respect de l'autonomie pédagogique des centres. En 2019, six centres se sont lancés dans l'aventure!

Nous veillons à établir des liens entre les besoins des centres et l'AG d'Aleap mais aussi au GT sociopédagogique d'Aleap, à la Commission pédagogique de l'Interfédé. Il est essentiel de mutualiser les ressources et de relayer les demandes des centres de formation avec l'offre de formation continuée produite par l'Interfédération à destination de notre secteur. L'objectif est de réaliser des économies d'échelle en décloisonnant.

# 2.2.2. GT Socio pédagogique

Notre groupe de travail socio pédagogique s'est réuni à 5 reprises en 2019 dans l'objectif de partager des outils et pratiques qui soutiennent les apprenants et les équipes des CISP. Une séance a dû être annulée. Nous avons consacré nos travaux à la question de la santé mentale, du secret professionnel, à la mobilisation et à l'ancrage des stagiaires, aux modifications de l'AGW CISP, et au projet VISES. A chaque réunion, nous nous sommes proposées de réserver un espace pour la législation CISP et les questions administratives liées au pédagogique.

Compte tenu du manque de participant(e)s ou à l'essoufflement du GT, nous avons réalisé un sondage pour ajuster nos travaux futurs et répondre au mieux aux besoins concrets. 24 répondants nous ont donc fait le plaisir d'évaluer le GT sociopéda par le biais d'un questionnaire anonyme (succinct) envoyé à toutes les personnes en charge du sociopéda dans les centres et aux directions en juillet-août. Les résultats de l'évaluation ont été présentés lors de la séance du GT du 14 novembre.

Plusieurs hypothèses sont avancées à cette diminution de fréquentation :

- La mobilité (en 2019, les GT se déroulaient en alternance chez Aleap et dans un centre) et la distance peuvent être un frein au déplacement, notamment pour des personnes qui travaillent à mi-temps ;
- L'envoi de PV très détaillés (même aux personnes non présentes et disponibles sur l'intranet);
- Le calendrier peut-être non optimal et des tâches administratives de plus en plus importantes ;
- Des personnes « moteur » absentes pour raisons diverses.

Par contre la présence est élevée pour des thématiques plus « sensibles » comme par exemple l'analyse des contenus de l'inspection pédagogique.

Cette baisse interpelle puisque l'accompagnement socio pédagogique est l'un des fondements de notre secteur. L'intérêt du maintien d'un GT « sociopéda » a été affirmé à plusieurs reprises par l'AG et lors du tour des centres fin 2018.

# Résultats du sondage

Pour mémoire, 24 personnes ont répondu au sondage. :

- 79 % trouvent ce GT intéressant (21 % parfois).
- Les leviers du GT portent sur la réflexion et le partage des outils et de techniques ainsi que la rencontre avec d'autres travailleurs des centres.
- Un manque de temps et les lieux de réunion sont des contraintes importantes.
- Un transfert des thématiques vues au GT est possible : tout ce qui est lié aux obligations CISP (administratifs, pédagogiques et sociales avec ROI, PIF, évaluations, etc.).
- Pour 1/5<sup>ème</sup> des répondant(e)s, le GT répond déjà aux demandes. Pour les autres : le GT devrait être proche de chez eux, à Namur à raison d'une réunion tous les deux mois. Si certain(e)s souhaitent visiter d'autres centres, ce n'est pas une tendance générale. Enfin 3 personnes demandent « plus de contenus à transposer directement » et 1 à « travailler le prochain agrément ».
- Les thématiques proposées pour le futur sont assez larges : valoriser le stagiaire, le projet post-formation, la gestion des conflits entre les stagiaires et les formateurs et stagiaires, les compétences transversales, la formation continuée des travailleurs, le dossier unique, l'estime de soi et la gestion du stress.

En conclusion, selon les résultats du questionnaire et en accord avec les participantes du GT et le Conseil d'administration d'ALEAP, dès 2020 :

- Les GT seront organisés à Namur chez Aleap pour lever le souci de mobilité.
  - Toutefois, à la demande, le GT pourrait se déplacer pour visiter certains centres.
- Un GT par trimestre pour répondre au souci d'agenda.

- Les 4 dates sont fixées lors du dernier GT de l'année et seront communiquées aux absent(e)s comme c'était déjà le cas précédemment.
- Avant chaque GT, l'ODJ est envoyé à tous les participants et est établi avec eux comme c'était déjà le cas auparavant.

En 2020, nous consacrerons du temps au projet post-formation dans les centres (outils, méthodologies, partenariats, publics, etc.). Nous continuerons à aborder les questions administratives qui concernent le domaine pédagogique. Et enfin, nous tenterons de répondre de manière concrète aux problèmes liés à l'accroche et l'ancrage des personnes en formation. Il faudra aussi intégrer dans nos travaux la FAQ sous ses aspects pédagogiques à la demande du GT.

En 2021, les GT auront pour but de soutenir les renouvellements des agréments en construisant ou en revisitant des outils pouvant servir comme base au plus grand nombre.

# 2.2.3. AG thématique et festive

Ce 11 octobre, nous étions quelque 250 à nous réunir sur le site de Monceau-Fontaines pour participer à une AG thématique et festive articulée autour d'ateliers et de visites à vocation pratique. C'est ainsi que les ateliers portaient sur la question de l'alimentation durable, le numérique, l'échange d'outils FLE, une réflexion autour de la précarité croissante des stagiaires, le projet post-formation, la sécurité, les normes environnementales, le secret professionnel. Nous avons pu également prendre connaissance des actions de Passage 45, Relogeas, Transform, la fédération RaPEL et découvrir l'histoire du site de Monceau-Fontaine. Cette AG doit son succès à l'implication des centres dans les ateliers et à nos partenaires.

Remercions enfin toutes les stagiaires et l'équipe du Germoir ainsi que celle de Charlemagne pour avoir assumé avec brio les repas et l'accueil. Ainsi que la présence de la Ministre Morreale qui a permis de redonner de l'espoir d'un dialogue après une législature compliquée sous l'ère du ministre Jeholet.



# 2.3. Communication de l'information

### 2.3.1. Notes d'actualité et d'information

Tenir informés les membres, une des tâches essentielles de l'équipe d'Aleap, nécessite de trier et de synthétiser la masse d'informations venant de toute part. Ceci afin de transmettre aux membres, de manière la plus qualitative possible, toute actualité pouvant affecter la gestion ou l'avenir de leur centre.

La diffusion, par voie électronique est privilégiée, en veillant à cibler aussi bien le sujet concerné que le personnel intéressé par l'information. Et ceci via des newsletters politiques, la newsletter hebdomadaire (en lien avec le site internet et son intranet) et des notes d'informations. C'est ainsi que sont transmises aux centres des informations concernant les législations fédérales, communautaires et régionales, les nouveautés pédagogiques, la formation continuée du personnel, la législation du travail, la CP 329, les Accords du Non Marchand, les financements et subsides RW, les appels à projets émanant du Forem ou autres, le statut de stagiaires.

# 2.3.2. Site internet d'Aleap et Newsletter

Le site Internet d'Aleap et son intranet sont régulièrement alimentés toujours dans cette volonté qu'il soit un outil et une source d'informations pour les membres ainsi qu'une vitrine représentative des activités de la fédération et de ses membres pour le public. Il est donc enrichi ou mis à jour régulièrement sur des matières sectorielles, techniques, pédagogiques, des appels d'offres, mais également dans la partie réservée aux membres, des outils pédagogiques (issus principalement des GT sociopéda), des outils à destination des directions (issus du GT 20 ans-directions), des fiches et notes concernant tous les domaines de travail des centres tant au niveau de la gestion du personnel, la gestion des filières, la gestion des stagiaires, la législation propre au CISP et aux asbl, ... .

La Newsletter hebdomadaire tient les membres informés des ajouts, modifications, nouveautés apportées au site et à l'intranet et permet également de rappeler aux centres certaines demandes ou échéances importantes, de leur faire un récapitulatif des notes envoyées dans la semaine qui précède.



# 3. Activités externes

# 3.1. Interfédé

Aleap est une des cinq fédérations³ qui ont créé l'Interfédération des CISP. Via le Décret CISP, l'Interfédé est désignée pour assurer la représentation du secteur dans son ensemble vis-à-vis des organismes et partenaires extérieurs. L'Interfédé joue un rôle de défense du secteur, de formation continuée du personnel des centres et de garant de la légitimité du secteur et de la qualité de son travail, notamment via la promotion de référentiels de formation, d'autres outils, de procédures pédagogiques et administratives. Les fédérations constituent le Conseil d'administration de l'Interfédé et y traitent de tous les sujets liés à la représentation du secteur, cela soit au sein du CA, soit à travers des groupes de travail ou politiques (GT politique, GT concertation Interfédé-Forem, ...) mais aussi elles participent à toutes les actions organisées par, où à partir de l'Interfédé.

C'est dans ce cadre que des représentants ou membres de l'équipe d'Aleap participent, soit au Conseil d'administration de l'Interfédération où Frédéric Andrien et Ann Paquet y sont mandatés pour représenter ALEAP, soit à des groupes de travail et commissions qui organisent et pilotent les différentes actions : par exemple, Véronique Dupont pour le Comité de rédaction de « L'ESSOR de l'Interfédé » et différents groupes de travail à dimension pédagogique, Ann Paquet pour l'action « ComPéda IF », « GT politique », « GT concertation IF-Forem », …, Dan Wendorf pour le « GT Communication », ou Juliette Villez pour le « GT analyses et études ». L'ensemble de ces participations et mandats représente un investissement important en termes de temps de travail pour l'équipe d'Aleap. Toutefois, ils permettent de renforcer l'accompagnement des centres en matières pédagogiques, juridiques mais aussi politiques.



# 3.1.1. GT Politique Interfédé

Le GT « Politique » s'est réuni à cinq reprises cette année. Il a traité des sujets, permettant au Conseil d'administration de l'Interfédé de prendre des positions sur base de ses analyses. Les thèmes abordés concernaient particulièrement le dossier unique du demandeur d'emploi, le nouvel AGW CISP et le Guide des dépenses éligibles. Pour ce dernier point, le GT politique, s'est aussi élargi aux autres opérateurs de l'Insertion (MIRE, SAACE, ...) également concernés par ce nouveau guide, pour constituer un « GT Guide des dépenses ». Ce groupe a poursuivi le travail d'analyse et de construction de propositions. Et ainsi élaborer, avec ces opérateurs, portés par l'Interfédé, une « FAQ », soit un document qui reprend une analyse fine et approfondie de tous les questionnements politiques, juridiques et opérationnels que suscite l'application du guide. Le même système d'analyse et de construction d'une « FAQ » a été mis en place aussi en GT politique de l'Interfédé par l'Interfédé et les fédérations, dans le cadre de l'AGW-CISP. Aleap y est représentée par Ann Paquet et Frédéric Andrien.

<sup>3</sup>Les quatre autres Actions fédérations sont : **ACFI** : Action Coordonnées de Formation et d'Insertion – **AID** : Intégrées de Développement – **CAIPS** ; Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale – **LEEW** : Lire et Écrire en Wallonie

18

# 3.1.2. Commission pédagogique et GT pédagogique

Depuis 2010, la Commission pédagogique, composée des représentants des cinq fédérations et de deux travailleurs de l'équipe Interfédé, est mandatée par le Conseil d'administration de l'Interfédération pour se pencher sur les questions stratégiques et politiques liées à la formation continuée des travailleurs. Pour exécuter, opérationnaliser et mettre en œuvre les décisions de la Commission pédagogique, un GT pédagogique a été créé dans la foulée.

Chaque fédération envoie un(e) représentant(e) à la Commission pédagogique de l'Interfédé ainsi qu'au GT pédagogique. Pour Aleap, en 2019, il s'agissait d'Ann Paquet et de Véronique Dupont. Participent également à ces instances, pour l'Interfédé, Raphaël Claus, Anne-Hélène Lulling, Anaïs Mathieu et Marina Mirkes. Saluons également l'arrivée de Charlotte Hofman dans l'équipe pédagogique de l'Interfédé. La Commission pédagogique est chargée de définir les orientations politiques et d'évaluer les actions de formation. Le GT pédagogique opérationnalise les décisions de la Commission pédagogique. La Commission pédagogique et le GT pédagogique constituent l'occasion de prendre connaissance des actions menées par les autres fédérations, secteurs, institutions.

A travers une convention spécifique, ALEAP, par l'intermédiaire de Véronique Dupont, participe activement au développement des axes pédagogiques de l'Interfédération qui sont présentés ci-après en y relayant et soutenant également les préoccupations, questions, initiatives des CISP, notamment d'ALEAP.

En 2019, les temps forts pédagogiques ont été les suivants :

# • La construction, l'évaluation et le suivi du programme de formation continuée des travailleurs.

A la demande d'une direction d'un CISP, un groupe de directeurs a été réuni afin de définir un cadre de formation pour les directions. Dans un premier temps, les participants ont identifié leurs atouts et leurs difficultés en regard des attentes/besoins de la fonction. Dans un second temps, ils ont défini ensemble les sujets, approches, thématiques, contenus d'une future formation dont les modalités pratiques ont également été circonscrites par eux. La formation se déroulera dans le courant de l'année 2020.

Une formation a été élaborée à destination des travailleurs qui effectuent l'accompagnement pédagogique des travailleurs dans leur centre. L'objectif de la formation est de mener une réflexion sur sa propre posture, d'aborder la connaissance du contexte sociétal et la particularité des publics de l'ISP. Des séances d'intervision et un coaching individuel sont également prévus. La formation démarrera au premier trimestre de l'année 2020.

# • Le projet européen : reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP.

La cellule « Europe » du SPW Emploi-Formation et l'Interfédé ont obtenu le soutien de la Commission européenne (Programme de Soutien aux Réformes Structurelles) et de l'OCDE dans le but d'améliorer la reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP pour les personnes en formation. Ainsi, une délégation de CISP et une représentante d'Aleap sont parties en voyage d'étude à Madrid en mars 2019. Cette rencontre a permis d'échanger sur les dispositifs en vigueur dans les pays participant au colloque.

Le projet s'est poursuivi par l'inventaire des initiatives menées par les CISP en matière d'évaluation des compétences ou de reconnaissance des acquis d'apprentissage à partir :

- du questionnaire d'analyse croisée des pratiques. L'Interfédé est intervenue dans la préparation du questionnaire, l'a mis en ligne, a réalisé le traitement des données pour l'OCDE;
- de la mise en relation de 8 centres CISP, dont 2 d'Aleap, (T'event, le Perron de l'Ilon, Alterform, Futur H, Edit, le Trusquin, la Funoc, le Germoir) avec les experts de l'OCDE pour que ces derniers puissent réaliser des visites d'étude de terrain;

- du séminaire du 9 décembre 2019 pour les CISP, les parties prenantes et des experts européens pour présenter les résultats de l'enquête; identifier, à partir d'ateliers, les thématiques à aborder dans les groupes de travail lors de la 2<sup>ème</sup> phase du projet (janvier à juin 2020).
- La concertation pédagogique et le suivi des évènements.

Enfin ALEAP participe avec l'Interfédé à la collaboration et la **concertation** régulière avec la FEBISP sur certaines thématiques socio pédagogiques (validation, orientation, formation continuée des travailleurs). Ainsi qu'au suivi des **événements** programmés par l'IF (Matinales, Mijotés, groupes de travail à thématiques spécifiques, journées portes ouvertes du 22 novembre).

Deux programmes de formation à destination des travailleurs des CISP ont été envoyés. L'un d'avril 2019 à mai 2020, proposant une vingtaine de modules. L'autre, d'octobre 2019 à mai 2020.

Le programme de formation et l'ensemble des actions menées par l'Interfédération sont disponibles sur le site www.interfede.be.

### 3.1.3. L'ESSOR

L'Essor est la revue trimestrielle de l'Interfédération. Elle s'adresse aux CISP, à leurs partenaires et aux pouvoirs subsidiants. En 2019, Aleap (en la personne de Véronique Dupont) a poursuivi la mission de rédactrice en chef du Comité de rédaction. Soulignons l'appui précieux de Véronique Kinet et de Françoise Robert pour l'Interfédé ainsi que l'enthousiasme du Comité de rédaction composé des représentant(e)s des fédérations et des membres de l'équipe de l'Interfédé.

Quatre numéros ont été publiés en 1300 exemplaires au total :

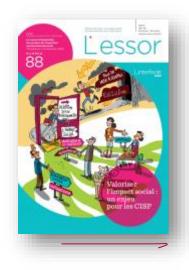
- Numéro 87, 1er trimestre 2019 : Programme de formation 2019-2020.
- Numéro 88, 2ème trimestre 2019 : Valoriser l'impact social, un enjeu pour les CISP.
- Numéro 89, 3ème trimestre 2019 : L'insertion socioprofessionnelle, un rempart contre la désaffiliation.
- Numéro 90, 4ème trimestre 2019 : Les CISP acteurs de transition.

L'Essor fait fréquemment appel à des collaborateurs (trices) extérieur(e)s dans l'objectif de rendre ouverts et accessibles les contenus rédactionnels au plus grand nombre. L'Essor rencontre l'objectif de refléter les réalités de notre secteur et de les valoriser.



Le GT communication de l'Interfédé rassemble la chargée de communication et la Secrétaire Générale de l'Interfédé et un travailleur de chaque fédération, dont Dan Wendorf pour Aleap en 2019. Le GT s'est réuni 9 fois en 2019. L'essentiel du travail a été consacré à préparer et/ou à réaliser :

• La conférence de presse Interfédé du 18/02/2019.



- L'organisation de la Table ronde et débat politique du 21 mars 2019 sur le mémorandum sectoriel, avant les élections du mois de mai 2019 : organisation du débat avec les 6 partis politiques, intervenants à prévoir, thématiques prioritaires, vidéos pour introduire les sujets, etc.
- Les communiqués de presse de l'Interfédé : relecture, diffusion.
- Les débats, manifestations et autres actions en lien avec les réformes envisagées par le ministre Jeholet, dont notamment les manifestations du 18 mars, du 24 avril et du 26 juin.
- La journée Portes Ouvertes Interfédé du 22 novembre 2019 : stands, animations, débats.
- Le plan d'action pour les événements à venir entre 2020 et 2023 (Rendez-vous de l'ISP, GEP Communication, Matinales IF, événement Essor, Assemblée sectorielle, Salon de l'ISP, ...).

### 3.1.5. Suite des travaux sur l'orientation

L'orientation socioprofessionnelle est une des 3 catégories de filières de formation des CISP. Depuis 2013, les professionnels ont entamé un processus de formation et de partage de pratiques. En 2014, un groupe de travail composé de travailleurs du secteur a précisé « les caractéristiques et particularités du travail réalisé en matière d'orientation socioprofessionnelle dans le secteur des CISP ». Celui-ci pose un cadre aux actions de formation initiées autour de l'orientation.

Un troisième groupe d'échange de pratiques a été constitué dans le second semestre 2019 dans le cadre du programme de formation de l'Interfédé. Il réunit une dizaine de participantes et s'appuie sur leurs pratiques professionnelles. À partir de l'expérimentation d'outils apportés lors des séances de travail et du partage de pratiques, les objectifs sont de :

- Construire ensemble des points de repère, des balises, des points d'attention individuels et collectifs soutenant le travail d'orientation dans notre secteur ;
- Concevoir ensemble une grille d'analyse des pratiques et outils ;
- Identifier les leviers et freins pour produire des perspectives de travail futures ;
- Consigner les réflexions dans une plateforme pédagogique créée à cet effet.

Quatre séances de travail, animée par Corinne Lecerf (CEFO Arlon) et Véronique Dupont se poursuivront en 2020.

Lors de la Matinale Orientation le 7 juin 2019, nous avons pu accueillir 43 participants issus du secteur CISP mais aussi des opérateurs partenaires (AVIQ, Cellules de reconversion, CEFO, Forem Formation, IFAPME, Missions locales) dans l'objectif de prendre connaissance des fiches pédagogiques rédigées lors des groupes d'échanges de pratiques précédents. Ces ressources sont aujourd'hui directement accessibles à partir du site de l'Interfédé.

De plus, dans le cadre d'un partenariat avec le dispositif de formation FormaForm, l'Interfédé a mené une réflexion sur le parcours de formation dont devrait bénéficier toute personne exerçant une mission d'orientation et ce à partir des résultats de l'évaluation de l'expérience pilote de 2018 et des recommandations du groupe de travail « Année des Compétences ». Aujourd'hui, les contenus du parcours de formation sont confrontés aux compétences nécessaires à exercer une fonction d'orientation professionnelle. Les travaux se poursuivent pour formaliser ce parcours au sein de FormaForm en collaboration avec les opérateurs qui participent à cette action.

# 3.1.6. Suite des travaux sur la Validation des compétences et GT Construction

En 2019, plusieurs actions ont été menées dans le cadre de l'Interfédé, ALEAP portant cette action pour le compte de tous au sein de l'Interfédé :

- La poursuite d'un groupe de travail/formation initié en 2018 portant sur le dispositif de Validation des compétences dans le domaine de la construction. L'objectif est de soutenir la préparation des stagiaires des CISP à la passation d'épreuves de Validation des compétences. Une dizaine de centres y participent. Plusieurs CISP se sont regroupés pour intégrer dans leur formation l'accompagnement des stagiaires qui souhaitent présenter une épreuve.
- Certains CISP présents dans le groupe de travail participent également à un projet pilote mené par l'Instance Bassin EFT Hainaut Sud en vue de proposer des parcours de formation par la mise en œuvre de filières et passerelles. La Validation des compétences devrait à terme être intégrée dans ces travaux. Une rencontre devrait avoir lieu début 2020 avec les formateurs des centres CISP actifs dans le domaine de la construction dans le bassin de Charleroi et les examinateurs des Centres de validation agréés en vue d'échanger sur les contenus de l'épreuve. Dans la foulée du groupe de travail construction, les participants ont souhaité se rencontrer également pour échanger et créer des outils pédagogiques à destination des stagiaires et formateurs. Une plateforme en ligne a été créée à cet effet. Une diffusion des outils est prévue lorsque les travaux seront terminés.
- La programmation d'un module de formation et de sensibilisation à la Validation des compétences. La formation a concerné 35 travailleurs des CISP. Elle s'est déroulée le 8 novembre 2019 au Mosan, site externe pour la Validation des compétences. Grâce à une collaboration étroite avec le Consortium, les participants ont eu l'occasion de prendre connaissance des actions qui liaient des CISP et des Centres de validation agréés, de l'actualité de la Validation des compétences (nouveaux métiers), d'outils. La présence des Chargés de mission du Consortium a permis de faire avancer ou de nouer des collaborations. En 2020, suite à cette journée, une campagne de communication devrait être mise en place (newsletters communes, actualisation du guide de la validation des compétences, sensibilisation via des outils vidéos accessibles à toutes et tous, poursuite et soutien des actions des CISP dans ce domaine ...).
- La participation à deux rencontres (22/03/2019 à Gosselies et le 11/06/2019 à Huy) avec les Centres de validation agréés en tant que partenaires dans l'objectif de développer une connaissance mutuelle et un plan d'action.
- La rédaction d'un Mémorandum commun avec la Febisp.
- La rédaction d'une note de synthèse des actions et collaborations menées avec le Consortium en vue de construire un plan d'action concerté à Bruxelles et en Wallonie.

De manière plus générale, un suivi de l'actualité Validation des compétences est effectué et relayé dans la lettre mensuelle « Les Actus de la formation ». Des rencontres semestrielles sont organisées avec la Febisp, le Consortium et l'Interfédé en vue de soutenir le développement de la Validation dans le secteur des CISP et de faire l'inventaire de l'état d'avancement des actions en cours en Wallonie et à Bruxelles.

# 3.1.7. Analyses et études

Ce GT, auparavant dénommé « CASER », a repris ses travaux fin 2018. Un représentant par fédération le compose. Pour Aleap, il s'agit de Juliette Villez. Il a pour but de mutualiser les connaissances et ressources pertinentes pour le secteur mais aussi il permet d'échanger entre fédérations sur des perspectives d'analyses et études possibles à l'Interfédération.

En 2019, le GT s'est réuni à 3 reprises et a exploré les thématiques suivantes :

- Radioscopie des stagiaires et de l'offre de formation CISP en Région wallonne : travail sur l'amélioration de l'analyse ;
- Données concernant les travailleurs CISP : travail sur l'amélioration de l'analyse ;
- Analyse pour objectiver et quantifier le recrutement et le maintien en formation des stagiaires
   CISP;
- Rapport d'activités des CISP 2019 (au regard notamment des modifications apportées en mai 2019 à l'AGW CISP) en vue d'une réunion de travail avec l'Administration DGO6.

# 3.2. Commission d'agrément (Commission CISP)

Aleap, comme les quatre autres fédérations, siège (avec voix consultative) depuis de nombreuses années à la Commission d'agrément EFT-DéFI, devenue depuis 2014 la « Commission CISP ».

Au-delà de ses missions décrétales, la Commission est informée et débat également de différents thèmes ou questions d'actualité concernant les CISP.

En mai 2019, un arrêté du Gouvernement a fixé la nouvelle composition de la Commission. La Commission est désormais présidée par un représentant des partenaires sociaux, à savoir l'Unipso (organisation des employeurs). La vice-présidence revient aux organisations des travailleurs. Le représentant du ministre de l'emploi et de la formation n'y siège plus. Les CISP sont représentés par l'Interfédé, par l'intermédiaire de sa Secrétaire générale, qui occupe un siège avec voix délibérative. ALEAP y est représentée par Ann Paquet (voix consultative), qui cette année y a un siège de suppléant d'Éric Albertuccio (AID) — En effet, les fédérations se sont mises d'accord pour alterner régulièrement leur siège de suppléant et d'effectif au sein de la Commission. La Commission se réunit au sein du CESEW à Liège.

En 2019, la Commission s'est réunie une seule fois pour remettre un avis sur le ré agrément de l'asbl Start (ACFI). Elle a, par ailleurs, rédigé son rapport d'activités 2018.

À noter que la Commission n'a pas traité des nouvelles demandes d'agrément ou de filières qui ont été introduites fin août 2019 par différents opérateurs.

# 3.3. Economie Sociale

Aleap est membre de SAW-B et de ConcertES.



**SAW-B** est une fédération d'économie sociale pluraliste avec comme objectifs l'information et la concertation entre les différents acteurs de l'économie sociale. Elle représente Aleap au sein du CA de ConcertES. SAW-B essaye de promouvoir et de développer le secteur de l'économie sociale en initiant des actions au niveau régional,

national et européen (ex : sur l'accès du secteur aux marchés publics). Aleap est membre de l'AG de SAW-B. Dan Wendorf a représenté ALEAP lors des Assemblées générales de l'année 2019.



**ConcertES** a pour mission de coordonner la concertation entre les organisations représentatives de l'économie sociale et de représenter le secteur de l'économie sociale dans son ensemble auprès de toute instance publique et au sein d'instances consultatives. Aleap est présente au sein de l'AG de ConcertES et se fait représenter au CA par SAW-B.

En 2019 Ann Paquet a assuré la participation d'Aleap aux 5 réunions de l'Assemblée générale.

Dans ce cadre, ALEAP a participé, notamment à la finalisation du mémorandum de l'économie sociale et à sa présentation auprès de divers représentants politiques ainsi qu'aux suivis post-élection dont l'analyse de la Déclaration de politique régionale, aux analyses de divers projets de réforme dans le secteur de l'E.S., ainsi qu'à diverses réunions de réflexions liées à la poursuite, en 2020, du projet VISES avec les partenaires wallons au terme du financement européen, ou encore à la révision du plan d'action de ConcertES.

Aleap a relayé l'information relative aux « Jours fous de l'économie sociale » et Ann Paquet a également participé au pré-jury du Prix de l'Economie sociale dont l'organisation est portée aussi cette année avec ConcertES.

Aussi, Véronique Dupont a participé à un groupe de travail qui réfléchit à construire une offre de formation mutualisée pour toutes les entreprises d'économie sociale.

Dans ce cadre enfin, Ann Paquet porte aussi pour ALEAP un mandat de suppléant de l'asbl Ressources au sein du CWES (Conseil wallon de l'économie sociale).

Ces réunions et rencontres renforcent la capacité d'ALEAP de défendre ses membres sur les matières qui les concernent mais apportent également à Aleap des informations concernant l'actualité des autres fédérations de l'économie sociale. Aussi, l'équipe d'Aleap transmet régulièrement aux membres les infos concernant l'organisation de rencontres, séances d'informations, formations, analyses et appels à projets dans le cadre de l'ES.

# 3.4. Projets et activités spécifiques – Projet européen INTERREG VISES

Depuis 2016, Aleap est impliqué dans le projet VISES (Valorisation de l'Impact Social des Entreprises Sociales). Ce projet européen INTERREG de 4 ans (2016-2019) réunit 21 partenaires français (Région des Hauts-de-France), wallons (Provinces de Namur, Luxembourg et Hainaut) et flamands (Province de Flandre Occidentale). Il vise à construire une démarche d'évaluation de l'impact social qui réponde aux attente set enjeux des entreprises sociales.

Pour rappel, le projet est découpé en 3 phases :

- L'élaboration du dispositif (2016 à mi-2017).
- L'expérimentation (mi-2017 à fin 2018).
- L'essaimage (2019).



Nous avons un peu débordé sur ce « planning théorique » puisque la phase « expérimentation », impliquant 69 entreprises testeuses, dont 5 membres d'Aleap (Forma, Espaces, Crabe, le Germoir et IFI) s'est seulement terminée à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2019. Nous avons fait une dernière réunion de clôture pour cette phase le 27 août pour partager l'analyse des données récoltées par chaque entreprise (données quantitatives et qualitatives) pour démontrer les impacts de ses actions.

Sans attendre la clôture définitive et officielle de l'expérimentation, Aleap avait déjà entamé la phase d'essaimage, qui comprend :

- Des actions de sensibilisation destinées au secteur CISP: lors de réunions de l'AG ou du GT Sociopéda d'Aleap, de réunions des instances de l'Interfédé (Com Péda et CA), par la publication d'un numéro spécial de l'ESSOR de l'Interfédé (ESSOR N° 88 2ème trimestre 2019), et lors d'une Matinale de l'Interfédé (le 3 décembre).
- Des actions de sensibilisation pour le secteur non-marchand en général, avec l'UNIPSO (le 14 juin et le 23 octobre).
- Des actions destinées aux décideurs et aux financeurs : la Table Ronde politique (le 9 mai) et la Table Ronde des financeurs (le 15 octobre).
- La mise en place d'un 2<sup>ème</sup> groupe de 6 entreprises d'Aleap (Charlemagne, Créaform, Essor, GABS, QCAF et SEL) qui souhaitent à leur tour s'engager dans la démarche de valorisation de leur impact social. Il y a eu 5 réunions de ce 2<sup>ème</sup> groupe, à partir du mois de juin 2019. L'objectif est d'arriver au bout, c'est-à-dire à l'analyse des données et la communication des résultats, pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

En 2019 le travail a donc été très intense sur ce projet, avec la fin de l'accompagnement des 5 entreprises testeuses, le début de l'accompagnement des 6 nouvelles entreprises dans la phase d'essaimage; mais aussi avec la participation à de nombreuses réunions du projet : réunions du GT essaimage, du pôle insertion, du COMAC, de la plateforme des opérateurs-partenaires, du groupe recherche élargi, du RIS, .... Ce travail au sein du projet VISES a été piloté par Ann Paquet, accompagnée par Dan Wendorf. Des retours d'informations ont été organisés régulièrement en réunion d'AG d'Aleap afin de permettre aux membres de suivre le déroulement du projet.

# 3.5. Relations partenariales Formation – Insertion

# 3.5.1. Forem : Contrats de coopération et Concertation Forem/IF

Cette année 2019, sous la tutelle du Ministre Jeholet, les discussions ont parfois été vives et les compromis difficiles à obtenir - voire impossibles - autour de multiples points traités tels que : le nouveau Contrat de coopération, la sécurisation des données des demandeurs d'emploi en lien avec le projet de dossier unique à la lumière des règles RGPD, les décisions ministérielles en matière de métiers en pénurie et d'octroi d'une prime aux demandeurs d'emploi qui suivent ce type de formation mais pas en CISP, les problèmes non résolus depuis des mois de l'accès du public INAMI, mais aussi la mise en application des nouveaux arrêtés CISP et dépenses éligibles,...

Les relations entre les CISP et le Forem sont formalisées par les contrats de coopération, que chaque centre doit signer avec le Forem. Ces contrats se sont terminés fin 2018 et le cadre de leur reconduction a émaillé toute l'année 2019. En effet, sous l'ère du Ministre Jeholet, une nouvelle version des Contrats de coopération a été finalisée sans concertation avec les opérateurs de l'insertion et sans notamment, tenir compte des balises identifiées par l'Interfédération. Ce climat de tension est arrivé à son paroxysme dès le printemps et a conduit le secteur à refuser à l'unanimité la signature du Contrat nouvelle mouture et à manifester le 26 juin face à la pression mise par le ministre sur les subventions des centres. Cette

manifestation qui a engendré la réaction du Parlement a permis au CISP de finir positivement le premier semestre 2019.

Les parties de subventions, dont le payement est prévu à la fin du semestre de l'année en cours ont donc pu être versées aux CISP et la signature du Contrat de coopération a donc été suspendue jusqu'à trouver un nouvel accord dans le dernier trimestre 2019 qui permettra certainement d'atteindre un climat de signature un peu plus serein en 2020 ... quoique ... car cela n'empêche pas le Forem de continuer à travailler en profondeur, et sans presqu'aucune information, sur une réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi...dont nous reparlerons certainement en 2020.

### 3.5.2. Les Plateformes CISP et les Bassins de vie

Les CISP s'organisent aussi (au-delà de l'organisation via les fédérations) au niveau sous-régional et local, dans des Plateformes CISP. Les membres d'Aleap sont très actifs dans ces plateformes, qui se réunissent régulièrement pour traiter toutes questions relatives à l'accompagnement des demandeurs d'emploi et aux partenariats avec les autres organismes actifs dans le domaine de la formation et de l'insertion (Forem, CPAS, MIRE, IFAPME, Enseignement de promotion sociale, AVIQ, ...). Chaque plateforme élit des représentants pour organiser et animer les réunions et les travaux de la Plateforme ; mais aussi, pour faire le lien avec l'Interfédé, lors des réunions Inter-Plateforme plusieurs fois par an, et pour représenter leur Plateforme dans les Instances Bassins de Vie (qui ont pour mission la coordination et la concertation sous régionale dans les domaines de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle et de l'emploi). En 2019 plusieurs membres d'Aleap ont siégé en tant que représentants effectifs ou suppléants de leur Plateforme: Véronique Herrent (Le Bric) pour le Brabant wallon, Isabelle Donckers (API) pour Hainaut Sud et Elise Jacquemin (Miroir Vagabond) pour le Luxembourg. En 2019 l'actualité des Plateformes a été marquée par les débats autour des réformes proposées par le Ministre de l'Emploi et de la Formation et des actions menées autour des enjeux liés au Contrat de coopération notamment relativement aux notions de partenariat, au respect des données à transmettre relativement aux demandeurs d'emploi et à la prise en compte de la fragilité des publics CISP afin que les réformes de l'accompagnement n'accentuent pas davantage leur désaffiliation sociale.

# 3.6. Concertation Sociale

Aleap n'est pas seulement une fédération sectorielle, mais aussi une fédération patronale, qui représente, à ce titre, ses membres dans le domaine de la concertation sociale. La représentation patronale se fait via un système particulier, appelé communément « la poupée russe » : c'est-à-dire, une représentation à plusieurs étages, qui s'emboîtent les uns dans les autres. D'abord, il y a la fédération (Aleap), puis l'Interfédé, ensuite la FESEFA, suivi par la CESSOC et la Commission Paritaire 329.02 et en fin de course, l'UNIPSO.

En 2019, Ann Paquet a assuré la participation d'Aleap au Conseil d'administration de la FESEFA et au sein de sa « Chambre ISP ». Les sujets qui y sont abordés ont une incidence directe sur les centres membres de la fédération.



Cette année, les discussions ont notamment eu lieu autour de la négociation des CCT liées à l'application des accords du non-marchand concernant l'octroi d'une prime de fin d'année et la révision de la prime syndicale ; ou encore autour des fonds liés à la CP 329 (par exemple : le Fonds Maribel Social, puisque des nouveaux postes ont été attribués en 2019 et parce qu'une réforme de son décret va engendrer des modifications pour les années à venir ; ou encore le Fonds 4S dont le plan d'actions doit être revu en 2020,...). Les sujets liés à la réforme de la Loi sur les ASBL (nouveau Code des sociétés et des associations), à la réforme des APE mais aussi au nouvel arrêté « Guide des dépenses éligibles » qui touche plus d'un acteur affilié à la FESEFA, ont aussi alimenté les réunions de la FESEFA en 2019.

# 4. Perspectives 2020



Pour 2019, je vous disais qu'il nous faudrait, avec détermination, faire front, faire valoir le travail de fond que vous menez au quotidien, réaffirmer notre identité, ce qui fait sens.

Nous n'avons pas manqué de le faire, avec une vigilance de chaque instant, tant au sein de la fédération que de l'Interfédération. Nous en voulons pour preuve la Déclaration de politique régionale qui reconnaît implicitement l'importance de notre secteur. C'est en effet, je pense, la première fois que cette dernière y fait des références plus que concrètes. Reste à voir, dans les faits, la concrétisation de ces déclarations de bonnes intentions.

Notamment pour ce qui concerne la révision du Guide des dépenses éligibles et l'AGW-CISP. Le travail a été entamé en cette fin d'année 2019, il se poursuivra en 2020 dans un climat redevenu serein. Tout n'est pas gagné loin de là, mais nous avons cette fois à minima l'impression d'être écouté.

Au sein d'ALEAP, nous ressentirons un grand vide, Dan, ah Dan... Eh bien Dan sera pensionné. Mais l'équipe en place est prête, oh il faudra la compléter mais nous sommes sereins.

Le groupe de Veille politique est reconstitué, s'est déjà rencontré et des rencontres avec les politiques sont d'ores et déjà planifiées.

La mise en place d'un groupe de travail EFT afin d'ouvrir le champ de la réflexion face aux enjeux d'avenir pour ce modèle se concrétise.

La réflexion sur les problématiques de recrutement, d'ancrage des stagiaires et sur les questions liées à la désaffiliation sociale se poursuit.

Il s'agira aussi d'envisager les suites du projet VISES, notamment dans la perspective de poursuivre des actions plus larges en matière d'évaluation de l'impact social et d'accompagner les centres dans le développement de projets spécifiques ou de nouvelles structures.

A l'externe, il s'agira de rester vigilants relativement aux points évoqués plus avant, mais aussi de plus particulièrement suivre ce qui concerne la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Enfin, il nous appartiendra également, à côté de l'ensemble des services habituels que l'équipe réalise au quotidien, d'assurer au mieux la Présidence de l'Interfédération.

Frédéric Andrien, Président

Quand on commence à agir, l'espoir est partout. Alors au lieu d'attendre l'espoir, cherchez l'action. Et c'est seulement à ce moment que l'espoir sera là.

Greta Thunberg.